En bref

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **27 (1990)**

Heft 985

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

RACISME ET PAUVRETÉ

Un monde sans pitié

La femme sur le petit écran raconte avec chaleur la vie des apprentis qu'elle connaît, leur saut, à 15 ans, du monde de l'enfance dans celui du travail manuel avec ses horaires de 9 heures, 5 jours par semaine. L'émission *Temp présent*, sur le racisme et plus particulièrement le meurtre de Fribourg, donne la parole à la mère d'un compagnon de l'inculpé; auparavant un de ses oncles avait décrit sa vie quotidienne à la basse-ville de Fribourg; et ses copains, avec plus ou moins de facilité d'expression, l'ennui du vendredi soir et la tournée des bistrots. Quelle surprise et quelle douleur quand dans cette vie un peu grise éclatent deux coups de tonnerre: le meurtre du Kurde qui termine tragiquement une bagarre et l'accusation de racisme qui suscite la révolte de ce petit monde.

En face, les déclarations n'ont pas cette épaisseur humaine: journalistes, syndicalistes, militants antiracistes font dans l'abstrait, les déclarations humanitaires, les condamnations sans réserve. Cette sympathie à sens unique constitue-t-elle une bonne approche pour assumer cette bagarre de pauvres, cette haine de pauvres qui se termine en meurtre.

Cette distance n'a en fait rien d'étonnant: on assiste aujourd'hui à une dérive des mouvements qui s'affirment à gauche et de ceux qui s'en réclament peu ou prou: la relation avec les milieux populaires est de plus en plus lointaine, abstraite, la solidarité de plus en plus verbale. Il n'est alors plus possible d'assumer, ni de combattre de l'intérieur une réaction aussi inattendue que le racisme qui se développe parmi les plus fragiles — économiquement, socialement — de nos concitoyens.

Cette rupture avec les soucis de ces milieux populaires ne porte politiquement pas à conséquence dans des régions comme Genève ou Zurich où pour l'essentiel les travaux les plus humbles et les salaires les plus bas sont le fait d'étrangers, qu'il soient clandestins, saisonniers ou frontaliers.

Mais lorsque les oubliés sont suisses comme à Fribourg, le problème est plus difficile. Face à des conditions de vie très dures, abandonnés des militants et des organisations qui devraient être leurs alliés naturels, ils peuvent se retourner contre plus démunis qu'eux-mêmes et être récupérés par l'extrême-droite.

S'en indigner donne bonne conscience. Seule la solidarité quotidienne et politique permet de s'attaquer au racisme de certains milieux populaires comme à celui des personnes âgées, alors que l'effet des grandes déclarations généreuses est plutôt dérisoire.

Claude Bossy

EN BREF

Les lecteurs du numéro spécial électoral de la *nrl*, aujourd'hui *Nouvelle revue de Lausanne et du Pays de Vaud*, ne sauront pas comment les radicaux vaudois ont pris le pouvoir en février 1845 à la suite d'une émeute. Le récit sur «Un parti au service du canton» ne le précise pas.

Il n'y a plus de «putsch» en Suisse depuis assez longtemps, mais le mot est d'origine helvétique, zurichoise plus précisément. Il a été utilisé avec ce sens pour la première fois en 1839 à l'occasion d'un coup d'Etat conservateur contre la désignation d'un professeur libéral à l'Université. Le sens primitif de ce mot est «poussé». Les enfants appellent *putschi Auto* les autos tamponneuses dans les manèges.

MOINS D'ETAT

900 millions pour les exportateurs

(*ag*) Exporter est un risque. Les industriels aiment évoquer ces aléas de leur métier: le risque est la justification du bénéfice.

Si donc les risques sont bons à prendre, il est aussi de sage précaution de s'efforcer de les limiter, c'est-à-dire de s'assurer contre l'insolvabilité de l'acheteur.

Jusque là rien d'extraordinaire, sauf que cette assurance, la GRE, Garantie contre les risques à l'exportation, est de droit public, largement financée par la Confédération.

Certes les industries qui exportent paient des primes. Ce sont d'ailleurs plus souvent qu'on ne le croit des PME; lorsqu'il s'agit des grands, les livraisons dépassent rarement quelques millions.

Mais les primes payées — 45 millions en 1989 — ne suffisent pas à couvrir les intérêts des avances faites par la Confédération: 1,8 milliard d'avance et 70 millions d'intérêts dus.

Le trou a été creusé lorsque le parlement décida en 1973 d'accorder aussi une garantie monétaire. Ainsi les exportateurs étaient couverts non seulement contre l'insolvabilité, mais contre les pertes de change. En période de forte évaluation du franc suisse, cette garantie de luxe qui dut être abolie en 1985 a coûté 900 millions, et plus d'un milliard si l'on prend en compte les intérêts qui courent depuis cette date.

Evidemment il faudra passer l'éponge. L'année dernière déjà, la délégation des finances s'en était préoccupée.

Mais rappelons que c'est de 1973 à 1985 que se développa toute l'idéologie du moins d'Etat, mise en pratique par une réduction drastique de la politique sociale.

Dans la même période, les coupes sur l'assurance-maladie durement ressenties par les plus modestes ont atteint un montant équivalent.

Il sera proposé que la GRE ne paie plus les intérêts dus pour la garantie ancienne des risques monétaires.

Quant à la dette elle-même, elle continuera à figurer au compte fortune de la Confédération, comme créance de papier.

Admettons ce règlement financier. Mais le double langage des milieux intéressés, parlementaires compris, selon qu'il s'agit de leur assiette ou de la soupe des autres, est insupportable! ■